

CONCLUSION

L'établissement du projet de fin d'étude nous a permis de mettre à l'épreuve deux aspects fondamentaux de la profession d'ingénieur :

La première constatation est purement technique car nos valeurs et capacités de calcul ont toujours été exigées. C'est à travers nos recherches et information que nous avons pu prendre en charge certains problèmes techniques qui ont l'espère ont aboutit.

Nous sommes conscients qu'il nous reste beaucoup à apprendre dans nos futures études. C'est l'expérience et la recherche de la solution optimale qui nous fera progresser.

Le second constat concerne en général l'ingénieur et son environnement. Notre projet nous a permis de prendre conscience que l'ingénieur n'est pas le seul acteur d'un projet de constructions. Il fait parti d'une équipe constituée de l'architecte, le topographe, le laboratoire, des techniciens chargés du suivi. Ceci est pour nous une expérience capitale qui nous a fait voir l'évolution d'un projet du début jusqu'à sa fin.